

Journée d'étude en droit de protection de l'enfant et de l'adulte

5 février

2016

Public concerné

Membres et collaborateurs/trices des tribunaux, de l'autorité de surveillance et des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte ainsi que des services sociaux et offices de jeunesse, psychologues et psychiatres, avocat-e-s et notaires et autres professionnel-le-s du domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte

Contenu

Cette journée entend faire le point sur l'actualité en droit de protection de l'enfant et de l'adulte.

Elle abordera notamment la position des personnes (partiellement) incapables d'agir en droit des successions, la gestion du patrimoine dans le cadre d'une curatelle et les problématiques liées à l'interaction entre une personne séjournant en home et son curateur. Le rôle du travail social aux APEA, des questions en relation avec l'expertise psychiatrique ainsi que l'autorité parentale conjointe et les relations personnelles de l'enfant seront discutées. Les sujets seront traités sous forme d'exposés et d'ateliers.

Direction de la journée

Alexandra Jungo Professeure ordinaire, Université de Fribourg

Gisela Kilde Dr en droit, coordinatrice de l'Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

Date et lieu

5 février 2016, site de Miséricorde, Université de Fribourg

Frais d'inscription

CHF 420.-

La finance d'inscription comprend les pauses-café, le repas de midi, l'apéritif et la documentation de la journée.

Délai d'inscription

5 janvier 2016

Informations et inscriptions

par internet : www.unifr.ch/formcont

au moyen du talon ci-joint, par fax (026 300 96 49) ou par poste, à l'adresse suivante :

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

E-mail : formcont@unifr.ch

Programme de la journée

Vendredi 5 février 2016

Dès 08.45	Accueil avec café et croissants
09.15 – 09.30	Ouverture de la journée
09.30 – 10.15	Les personnes (partiellement) incapables d’agir en droit des successions P.-H. Steinauer
10h15 – 10h30	<i>Discussion</i>
10h30 – 11h00	Pause-café
11h00 – 12h30	Ateliers n°1 à n°6 (1 ^{er} tour) – à choix <ol style="list-style-type: none">1. Les questions en relation avec l’expertise psychiatrique P. Delacrausaz2. La représentation de l’adulte incapable de discernement dans les rapports juridiques (sans droits strictement personnels) C. Fountoulakis3. La gestion du patrimoine dans le cadre d’une curatelle T. Geiser4. L’autorité parentale conjointe A. Jungo5. Les relations personnelles de l’enfant avec ses parents G. Kilde6. Rôle du travail social au sein des APEA X. Pitteloud
12h30 – 13h30	Repas
13h30 – 15h00	Ateliers n°1 à n°6 (2 ^{ème} tour) – à choix
15h00 – 15h30	Pause-café
15h30 – 16h15	Les problématiques liées à l’interaction entre une personne séjournant en home et son curateur M. Vaerini
16h15 – 16h30	<i>Discussion</i>
16h30	Apéritif

Intervenant-e-s

Philippe Delacrausaz	Dr en médecine, médecin responsable du Centre d'Expertises de l'Institut de Psychiatrie légale, département de psychiatrie du CHUV, Lausanne
Christiana Fountoulakis	Professeure ordinaire, Université de Fribourg
Thomas Geiser	Professeur ordinaire, Université de St-Gall
Alexandra Jungo	Professeure ordinaire, Université de Fribourg
Gisela Kilde	Dr en droit, coordinatrice de l'Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg
Xavier Pitteloud	Chargé de cours en Travail social et intervention systémique, HES-SO, Lausanne et intervenant psycho-social à ESPAS (Familles-Solidaires)
Paul-Henri Steinauer	Professeur ordinaire, Université de Fribourg
Micaela Vaerini	Dr en droit, LL.M., avocate spécialiste FSA droit de la famille, chargée d'enseignement à l'Université de Genève

Inscription online : www.unifr.ch/formcont

Journée d'étude en droit de protection de l'enfant et de l'adulte

5 février 2016

Nom : _____ Prénom : _____

Titre : _____

Activité professionnelle actuelle : _____

Bureau/institution/entreprise : _____

Adresse privée : professionnelle : _____

Tél. privé : _____ Tél. professionnel : _____

E-mail: _____

Date, lieu : _____

Nom, prénom, institution, profession et ville figureront sur une liste à disposition des participant-e-s.

Cochez deux ateliers :

- 1. Les questions en relation avec l'expertise psychiatrique
- 2. La représentation de l'adulte incapable de discernement dans les rapports juridiques (sans droits strictement personnels)
- 3. La gestion du patrimoine dans le cadre d'une curatelle
- 4. L'autorité parentale conjointe
- 5. Les relations personnelles de l'enfant avec ses parents
- 6. Rôle du travail social au sein des APEA

Veuillez envoyer votre inscription jusqu'au **5 janvier 2016** à l'adresse suivante :
Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer **par écrit** ; la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. A partir du 6 janvier 2016, la moitié du montant d'inscription sera facturée en cas de désistement ; dès le 20 janvier 2016, la totalité du montant d'inscription est due.